

Vendredi 4 septembre 2020

- NOTE AUX RÉDACTIONS -

[INFO TRAVAUX]

Renouvellement de la couche de surface sur la RD11

Commune de Bollezeele

Du mardi 15 au lundi 21 septembre 2020 (sous réserve des conditions climatiques et de la situation sanitaire), le Département du Nord entreprendra des travaux de renouvellement de la couche de surface sur la RD11, sur la section comprise entre le giratoire RD11/RD928 jusqu'à la sortie d'agglomération sur la route de Gravelines, y compris le carrefour avec la RD226 (rue de l'Eglise).

De l'amiante ayant été décelé dans l'une des sous-couches de la chaussée, le retrait des enrobés sera effectué dans le respect des codes du travail et de la santé publique.

Ces travaux permettront de renforcer la sécurité des usagers et d'assurer la pérennité de la chaussée.

Organisation des travaux

Les travaux seront réalisés en agglomération, sous route barrée avec mise en place d'une déviation :

- **En venant de Bourbourg vers Arnèke** : les usagers emprunteront la RD110 Drincham Loowegh Straete, RD110 Pitgam route du Sprey et route de Nieppe, RD52 Pitgam voie romaine, RD52 Zegerscappel voie romaine et RD928 Zegerscappel route de st Omer, et vice-versa en venant de la direction d'Arnèke vers Bourbourg.
- **En venant du centre-village** : les usagers devront suivre la RD226 Bollezeele rue de l'Eglise, RD246 Bollezeele route de Volckerinckhove, RD246 Volckerinckhove route de Bollezeele, RD46 Volckerinckhove route de la Reine Becque, RD46 Lederzeele rue de l'Eglise et enfin RD928 Lederzeele, Broxeele Volckerinckhove et Bollezeele.

Seuls les accès piétons seront possibles pendant toute la durée du chantier.

Des dispositions particulières ont été prises en concertation avec la commune et les commerces et entreprises concernées pour maintenir autant que possible les activités économiques :

- Accès au magasin Aldi via l'entrée actuelle sur la RD928,
- Accès aux établissements Lemaire déplacé sur la rue de l'Eglise via la déviation,
- Possibilité pour les clients du magasin d'optique de se garer sur les parkings de Aldi ou de Lemaire pour accéder à pieds à la boutique.

Une déviation spécifique sera prévue pour les transports Arc-en-Ciel et scolaires et les arrêts de bus déplacés. *Informations sur <http://www.arc-en-ciel1.fr> rubrique actualités/flashs infos.*

Montant des travaux : 174 370 euros TTC entièrement financés par le Département du Nord.

Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBTP en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux suivront également un protocole visant à assurer la sécurité de tous.